Arrêté n°2025/136

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,

- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la Licence

- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le jury d'examen de la Licence Droit parcours Carrières internationales, pour l'année universitaire 2025/2026, est composé comme suit :

Semestres 1 et 2

Présidente du jury	GUERIN Dorothée	PR
Vice-présidente	DUVAL Catherine	Enseignante contractuelle - Responsable parcours LEA droit
Membres titulaires	DIVERRES Laurence	MCF
	URVOAS Jean-Jacques	PR
Membres suppléants	FERNANDEZ VICENTE Maria José	PR
	GALLIOU-SCANVION Anne-Marie	MCF

Semestres 3 et 4 et délivrance du DEUG

Présidente du jury	GUERIN Dorothée	Pr
Vice-présidente	DUVAL Catherine	Enseignante contractuelle - Responsable parcours LEA droit
Membres titulaires	CHATALIC Molly	PRCE
	ROUX-DEMARE François-Xavier	MCF
Membres suppléants	LEMEY Marie	PR
	WERNER Anne	PRAG

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 27 novembre 2025
Pour Le Président de l'Université,
P/d La Vice-Présidente formation en charge du CFVU

Hélène COUTHON